

Sur l'île Berder, le permis de construire de l'hôtel Giboire à nouveau annulé en appel à Nantes

Le 20 janvier 2026 à 10h04, modifié le 20 janvier 2026 à 10h11

La décision était attendue ce mardi 20 janvier. La cour administrative d'appel de Nantes vient de rendre son délibéré : elle confirme l'annulation du permis de construire de l'hôtel Giboire sur l'île Berder, dans le golfe du Morbihan.



L'île Berder, dans la commune de Larmor-Baden était au coeur de ce feuillet juridique.

Après [la décision du Conseil d'Etat](#) d'annuler le PLU de la commune de Larmor-Baden, l'issue de la procédure concernant le permis de construire de l'hôtel Giboire sur l'île Berder ne faisait pas beaucoup de doute.

La cour administrative d'appel de Nantes vient de rendre sa décision ce mardi, suite à l'audience du 18 décembre. Elle rejette effectivement les requêtes de la société OCDL-Groupe Giboire et de la commune de Larmor-Baden et les condamne à verser chacune une somme globale de 1 500 € aux associations Fédération d'associations de protection de l'environnement du Golfe du Morbihan, des Amis des chemins de ronde du Morbihan, Qualité de vie à Larmor-Baden et aux Amis du Golfe du Morbihan au titre des dispositions de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.